



COMMUNIQUE DE PRESSE



Le conseil d'administration du Parc se réunit et élit son président

Le conseil d'administration du Parc national des Cévennes, nommé par arrêté ministériel du 2 et du 30 mars 2010, se réunira pour élire son président le lundi 12 avril après-midi, au siège de l'établissement public du Parc (salle Emile Leynaud). Un point presse sera organisé à l'issue de cette élection, aux alentours de 18h. Vous êtes cordialement convié(s)

Contact presse

Catherine Dubois

Tél : 04 66 49 53 48

Mob : 06 87 86 85 84

Fax : 04 66 49 53 02

Courriel : catherine.dubois@cevennes-parcnational.f

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français de moyenne montagne, abrite une population et un patrimoine culturel spécifiques. Le cœur du Parc – 93 500 ha - compte 55 communes, l'aire optimale d'adhésion – 278 500 ha – en compte 152 . Une flore riche et diversifiée, 2 410 espèces animales – dont les deux tiers des mammifères que l'on trouve en France -, un territoire chargé d'histoire caractérisent le Parc national des Cévennes. Il est classé réserve de biosphère par l'Unesco depuis 1985.

Parc national des Cévennes – 6 bis, place du Palais – 48 400 Florac

www.cevennes-parcnational.fr